Nestlé

Good Food, Good Life

# Rapport Annuel 2013

## Nestlé Côte d'Ivoire

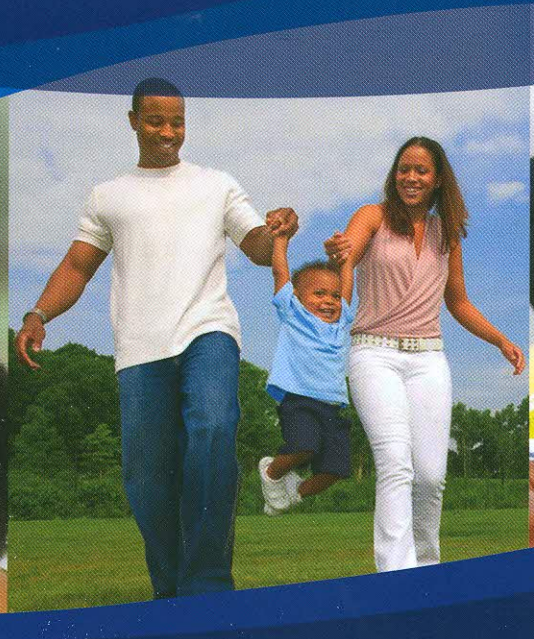

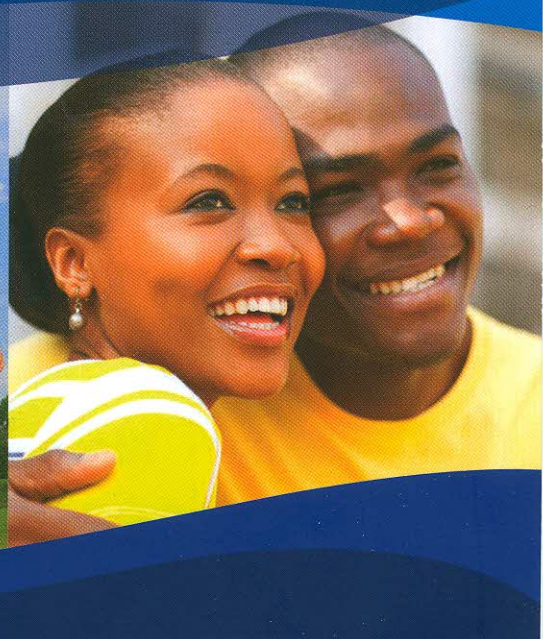

# Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2014

## Exercice 2013

## Sommaire


| | |
|---|---|
| Conseil d'Administration | Page 04 |
| Comité de Direction | Page 05 |
| Rapport du Conseil d'Administration | Page 06 |
| Rapport des Commissaires aux Comptes | Page 18 |
| Résolutions | Page 22 |
| Création de Valeur Partagée | Page 25 |

# Conseil d'Administration de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2013

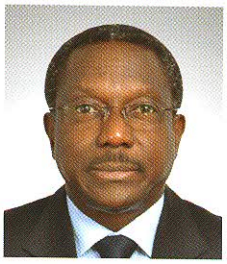

M. Daniel Yapobi
**Président**

M. Kais Marzouki
**Vice-Président**

M. Patricio Astolfi
**Administrateur**

M. Georges N'Dia
**Administrateur**

M. Giuseppe Bonanno
**Administrateur**

M. Gilbert Planche
**Administrateur**

M. Amadou Thioye
**Secrétaire**

**Commissaires aux Comptes**

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

**Commissaires aux Comptes suppléants**

M. Aka Hoba
Cabinet SIGECO

# Comité de Direction de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2013

M. Patricio Astolfi

Directeur Général

M. Amadou Thioye

Directeur Finances et Contrôle

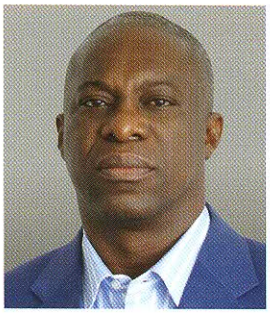

M. David Sey

Directeur Ressources Humaines

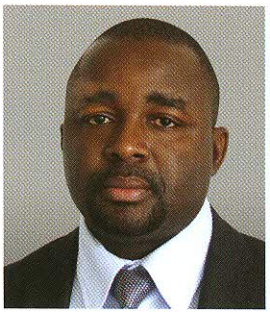

M. Kasum Diabaté

Directeur Supply Chain

M. Thomas Mueller

Directeur Fabrique Yopougon

M. Thang Le

Directeur Fabrique Zone 4

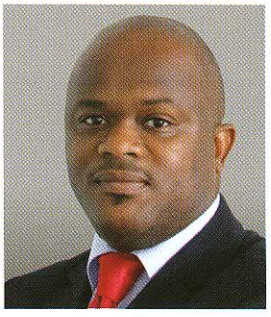

M. Xavier Beraud

Directeur des Ventes

Mme Fleur Tchibota-Hamza

Chef de Département Communications Institutionnelles et Relations Publiques

# Rapport du Conseil d'Administration

## à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2014

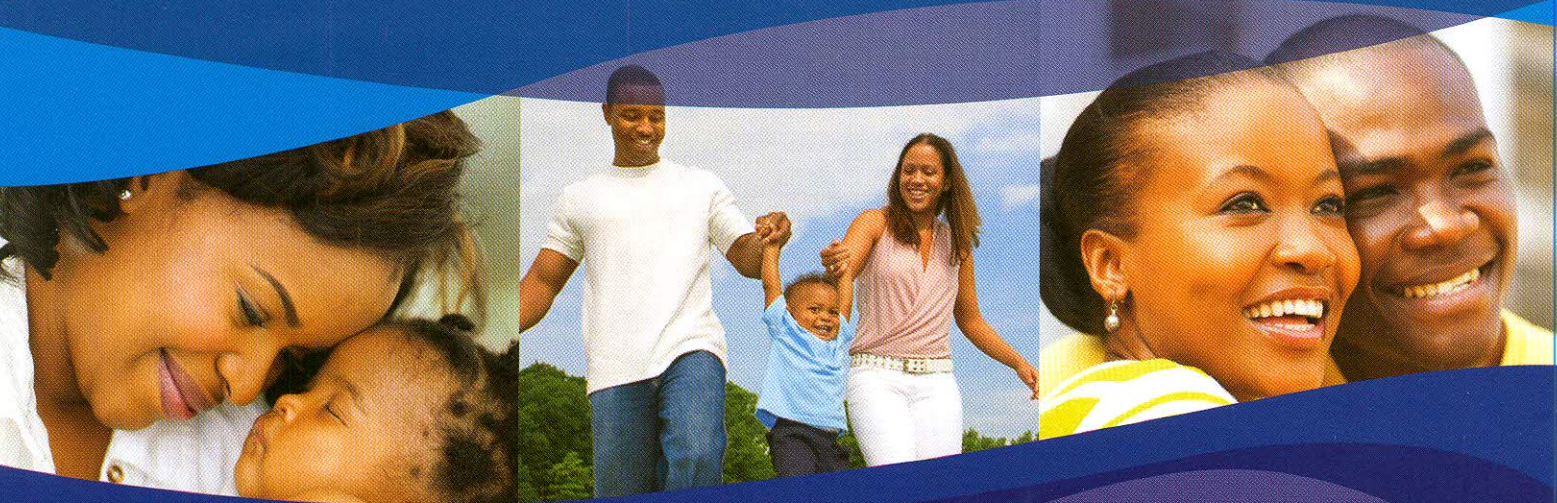

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2013.

# COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le fait marquant de l'année 2013 pour Nestlé Côte d'Ivoire est sans conteste le retour à la croissance profitable.

Certes la croissance était déjà au rendez-vous en 2012 mais elle s'était accompagnée d'un déficit d'exploitation important dû à de lourdes charges de restructuration et à la remise en état de l'outil industriel fortement endommagé durant la crise post-électorale que nous avons traversée.

L'année 2013 a combiné à la fois les effets favorables de la croissance des ventes et de la réduction des charges d'exploitation.

Le profit enregistré au titre de l'exercice 2013 est donc révélateur du redressement progressif de nos affaires après la crise.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 115 289 millions de FCFA est en hausse de 2.6% par rapport à celui de 2012. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des ventes de produits finis qui a permis de compenser la baisse enregistrée sur les produits semi-finis (-58.4%) fortement affectés par la crise au Nord Mali et la fermeture de l'usine de Coyah en Guinée.

## BILAN

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|---|---|---|
| **Actif** | FCFA | FCFA |
| Immobilisations incorporelles | 0 | 49 981 180 |
| Immobilisations corporelles | 44 937 420 536 | 37 409 023 403 |
| Immobilisations financières | 2 234 323 455 | 2 823 803 818 |
| Stocks | 14 558 767 564 | 16 638 441 664 |
| Créances et emplois assimilés | 34 357 805 515 | 22 920 410 846 |
| Trésorerie Actif | 4 821 311 460 | 3 061 060 108 |
| **Total Actif** | **100 909 628 531** | **82 902 820 647** |

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|---|---|---|
| **Passif** | FCFA | FCFA |
| Capital | 5 517 600 000 | 5 517 600 000 |
| Primes d'apport, d'émission, de fusion | 1 043 156 491 | 1 043 156 491 |
| Ecart de réévaluation | 3 434 584 742 | 3 434 584 742 |
| Réserves indisponibles | 1 103 520 000 | 1 103 520 000 |
| Réserves libres | 795 004 173 | 795 004 173 |
| Report à nouveau | -12 913 662 833 | -6 018 099 144 |
| Résultat net de l'exercice | 591 237 618 | -5 675 217 689 |
| Dettes financières diverses | 35 520 660 412 | 2 092 922 403 |
| Passif Circulant | 25 753 592 210 | 17 589 851 431 |
| Trésorerie Passif | 40 063 935 718 | 63 019 498 240 |
| **Total Passif** | **100 909 628 531** | **82 902 820 647** |

A la clôture des comptes de l'exercice 2013, notre société a procédé à une correction de la provision des indemnités de fin de carrière car certains bénéficiaires, notamment des ayants droits des retraités, n'avaient pas été pris en compte dans les statistiques et les calculs actuariels.

Cette correction a été effectuée par une diminution des capitaux propres dans la proportion de la provision relative aux exercices antérieurs.

En conséquence, le report à nouveau de l'exercice 2012 a été ajusté de 1 220 346 000 F CFA.

## COMPTE DE RÉSULTAT

| | 31/12/2013 | 31/12/2012 |
|---|---|---|
| | FCFA | FCFA |
| **ACTIVITÉ D'EXPLOITATION** | | |
| Vente de marchandises | 12 183 492 445 | 11 053 354 825 |
| Vente de produits fabriqués | 101 571 112 131 | 99 389 466 137 |
| Travaux, services vendus | 0 | 0 |
| Produits accessoires | 1 534 568 248 | 1 915 347 503 |
| **Sous-Total Chiffre d'affaires** | **115 289 172 824** | **112 358 168 465** |
| Production stockée (ou déstockage) | 2 140 414 500 | -1 196 523 315 |
| **Sous-Total Autres Produits** | **2 140 414 500** | **-1 196 523 315** |
| **Total** | **117 429 587 324** | **111 161 645 150** |
| Achats de marchandises | 6 698 775 018 | 6 593 032 853 |
| Achats de matières premières et fournitures liées | 34 768 308 237 | 37 741 593 656 |
| Autres achats | 19 979 399 819 | 17 755 680 070 |
| Transports | 5 137 295 064 | 5 255 173 207 |
| Services extérieurs | 24 862 985 920 | 23 734 836 445 |
| Impôts et taxes | 1 575 585 964 | 1 353 566 509 |
| Autres charges | 242 476 447 | 1 541 384 669 |
| **Total** | **93 264 826 469** | **93 975 267 409** |
| **Valeur ajoutée** | **24 164 760 855** | **17 186 377 741** |
| Charges de personnel (1) | 14 021 071 943 | 15 618 063 340 |
| **Exédent Brut d'Exploitation** | **10 143 688 912** | **1 568 314 401** |
| Dotation aux amortissements et aux provisions | -4 864 060 918 | -4 732 602 168 |
| Reprises de provisions | 23 646 984 | 1 387 494 364 |
| **RÉSULTAT D'EXPLOITATION** | **5 303 274 978** | **-1 776 793 403** |
| Frais financiers | -4 185 207 580 | -4 038 695 694 |
| Gains de change | 337 096 094 | 73 412 467 |
| Revenus financiers | 43 367 250 | 0 |
| Pertes de change | - 436 718 086 | -109 679 706 |
| **RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES** | **1 061 812 656** | **-5 851 756 336** |
| Valeurs comptables des cessions d'immobilisations | -303 162 735 | -13 746 083 |
| Produits des cessions d'immobilisations | 294 366 000 | 0 |
| Impôts sur le résultat | -494 253 666 | -30 000 000 |
| Produits H.A.O | 32 475 363 | 220 284 730 |
| **RÉSULTAT NET** | **591 237 618** | **-5 675 217 689** |

## PRODUITS CULINAIRES

L'année a été marquée par le grand lancement de la fortification en fer des assaisonnements MAGGI®. Trois produits ont connu cette innovation : MAGGI® Crevette, MAGGI® Cube et MAGGI® Tablette. Cette innovation permet à Nestlé de renforcer son empreinte nutritionnelle dans le domaine culinaire et apporte une contribution louable dans la lutte contre l'anémie.

Des activités marketing et d'activation ont continué d'être menées en 2013, pour confirmer la notoriété de la marque. Plusieurs actions ont permis d'informer les consommateurs sur les bienfaits de la fortification tout en les sensibilisant sur la nutrition, la santé et le bien-être.

L'année 2014 sera placée sous le signe de la croissance des ventes avec la baisse de prix de MAGGI® Tablette de 35F à 25F. Des activités pour accélérer cette croissance ont été entamées dans le dernier trimestre 2013 à l'endroit des acteurs de toute la chaîne de distribution.

## CAFÉ SOLUBLE

L'objectif en 2013 pour la catégorie était de maintenir ses parts de marché tout en augmentant la consommation de café par habitant.

L'année s'est achevée avec la célébration du 75ème anniversaire de NESCAFÉ®, la première marque de café instantané au monde.

Pour 2014, la catégorie ambitionne de consolider la croissance grâce au lancement de la nouvelle recette du NESCAFÉ® *3in1*.

## PRODUITS LAITIERS

En 2013, la catégorie des produits laitiers a enregistré une faible croissance sur le chiffre d'affaires comparé à 2012.

Pour 2014, des efforts sont en marche afin d'assurer une amélioration de la croissance de la catégorie.

## BOISSONS CHOCOLATÉES

La croissance des ventes attendue en 2013, ne s'est pas produite en raison de l'apparition de nouveaux acteurs dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Les mesures nécessaires ont été prises pour y remédier et pour stimuler la demande avec un soutien marketing et commercial plus important en 2014.

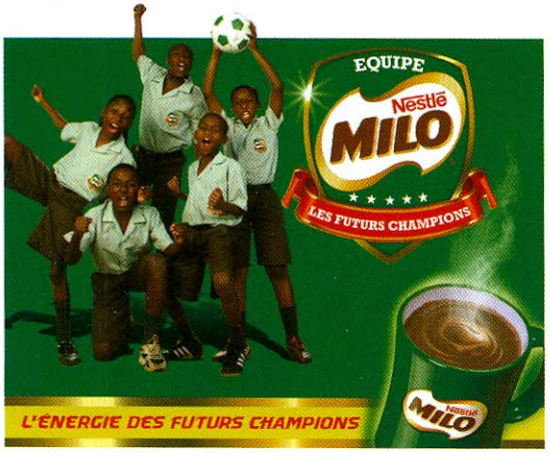


## NESTLÉ PROFESSIONAL

En 2013, Nestlé Professional a consolidé sa croissance permettant à la catégorie de réaliser un résultat positif.

Nous avons renforcé notre circuit de distribution et enrichi notre portefeuille de produits avec l'introduction de nouveaux assaisonnements culinaires en poudre format 450g. Notre objectif en 2014 est de maintenir la tendance de nos performances grâce au développement de nos différents projets.

## NUTRITION INFANTILE

En 2013, la catégorie de la nutrition infantile a connu une forte croissance. Nos objectifs pour 2014 sont de consolider cette croissance en établissant davantage nos marques et services sur le marché ivoirien grâce à nos avantages compétitifs et aux qualités nutritionnelles de nos produits.

## MARCHÉ EXPORT

Le volume exporté en 2013 a connu une baisse de 16% par rapport à 2012, due principalement à la crise malienne et à la fermeture de l'usine de Coyah en Guinée.

Malgré cette baisse des quantités exportées, le chiffre d'affaires réalisé s'est établi à 57 599 millions de F CFA contre 57 233 millions de F CFA en 2012, ce qui représente une légère progression de 0.6%.

## INVESTISSEMENT

| Investissement 2013 (F CFA) | Siège et Dépôt | Usine Maggi | Usine Nescafé | Total Général |
|---|---|---|---|---|
| Bâtiments | 141 703 288 | 343 594 837 | 68 948 363 | **554 246 488** |
| Mobilier et matériel informatique | 188 894 129 | 154 452 039 | 2 710 400 | **346 056 568** |
| Matériel roulant | 447 963 033 | 0 | 0 | **447 963 033** |
| Machine de production | 0 | 3 304 201 836 | 7 834 295 900 | **11 138 497 736** |
| **Grand Total** | **778 560 450** | **3 802 248 712** | **7 905 954 663** | **12 486 763 825** |

L'investissement s'élève à 12 486 763 825 FCFA. Il est en hausse de 44% comparé à 2012.

## RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 2013, s'établit à 591 237 618 F CFA marquant une inversion de tendance par rapport aux deux exercices précédents qui s'étaient soldés par des pertes nettes de 6 289 090 997 F CFA et 5 678 217 689 F CFA respectivement en 2011 et 2012.

Cette amélioration sensible du résultat net s'explique essentiellement par :

- l'accroissement des ventes de marchandises et produits fabriqués ;
- la baisse des coûts de production dans les usines, facilitée par les gains de productivité et l'optimisation des recettes de production ;
- la diminution des charges de personnel suite à la restructuration et la mise en place du plan de départs volontaires en 2012 ;
- la baisse des frais d'entretien et de réparation des machines de production après les importants travaux de maintenance réalisés en 2012 ;

En définitive, le résultat net de l'exercice 2013 est favorablement influencé par le plein effet des mesures d'assainissement et de redressement prises en 2012.

## SITUATION FINANCIÈRE

L'endettement total est constitué par un prêt intra-groupe de 32 milliards de F CFA et des crédits spots et découverts octroyés par les banques locales pour un montant total de 40 milliards de FCFA.

Les charges financières enregistrent par conséquent une hausse de 4% par rapport à fin 2012 (4,185 milliards de FCFA contre 4,038 milliards de FCFA).

## ACTION-BOURSE

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 65 000 FCFA au 31 décembre 2013, soit une hausse de 48% par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2012.

Le cours le plus haut s'est établi à 65 000 FCFA tandis que le cours le plus bas était de 38 000 FCFA.

## NOS ÉQUIPES

Le renouement à la croissance et la rentabilité en 2013, sont liés aux bonnes performances de nos équipes.

Nous avons, en cours d'année, réaligné notre vision et nos ambitions pour tenir compte des nouvelles réalités d'affaires.

Nous avons par la suite initié un processus participatif pour partager, échanger et obtenir l'engagement de l'ensemble du personnel pour atteindre les objectifs.

Cette dynamique participative de réflexion vise à créer une synergie d'actions avec tous les employés de Nestlé Côte d'Ivoire.

# DÉCLARATION DES RÉSULTATS

Après constitution de la provision pour impôts sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 591 237 618 FCFA, auquel s'ajoute le report à nouveau déficitaire de 2012 de -11 693 316 833 FCFA ajusté de la réévaluation de la provision pour pension à hauteur de 1 220 346 000 FCFA.

Au terme de cette opération, le déficit cumulé s'élève à -12 322 425 215 FCFA.

Il n'est dans ces conditions pas possible pour votre Conseil d'Administration de verser un dividende aux actionnaires en 2014 au titre de l'exercice 2013.

| | FCFA |
|---|---|
| Bénéfice net de l'exercice | 591 237 618 |
| Report à nouveau 2012 | -12 913 662 833 |
| **Déficit total** | **-12 322 425 215** |

# PERSPECTIVES 2014

2014 sera une année de consolidation de notre stratégie de croissance et de rentabilité pour la société.

Les principaux défis auxquels nous aurons à faire face en 2014 sont les suivants :

- consolider notre position dans un environnement de plus en plus concurrentiel ;
- assurer un approvisionnement régulier de notre usine en café vert de bonne qualité et à un prix compétitif ;
- améliorer la productivité et accroitre l'efficience sur nos lignes de production en dépit des contraintes techniques ou de capacité ;
- assurer la compétitivité de nos produits par une maîtrise de l'évolution des frais généraux du siège ;
- améliorer la qualité des ventes en intensifiant nos activités de promotion, de communication et de ventes directes à l'endroit des consommateurs ;
- poursuivre et renforcer les initiatives de Création de Valeur Partagée en termes de Nutrition, de Développement Rural et d'Accès à l'Eau.

Nous poursuivrons les batailles engagées en 2013 à savoir :

- le déploiement de notre force de vente et des moyens logistiques en vue d'assurer la distribution effective et efficiente de nos produits dans tous les points de vente du pays et auprès de nos consommateurs ;
- l'amélioration de la compétitivité et la profitabilité de nos produits en optimisant les dépenses commerciales et marketing ;
- la lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale par le renforcement de la collaboration avec les autorités douanières et le Ministère du Commerce.

# Rapport des Commissaires aux Comptes

## Exercice clos le 31 décembre 2013

# Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

## 1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables édictés par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I-A2 de l'état annexé présentant l'impact global de la correction des indemnités de fin de carrière effectuée au cours de l'exercice 2013, en raison de la non prise en compte, les années antérieures, dans la méthode de calcul de la provision de tous les ayants droits et les retraités bénéficiant de versements réguliers.

## 2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, en particulier, les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de l'instruction 31/2005 du CREPMF relative à la gouvernance des sociétés cotées.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 2 juin 2014

Les Commissaires aux Comptes

| Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI | ERNST & YOUNG |
|---|---|
| Franck NANGBO<br>*Expert Comptable Diplômé*<br>*Directeur Associé* | Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO<br>*Expert Comptable Diplômé*<br>*Associé* |

# Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées (Article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE) - Exercice clos le 31 décembre 2013

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice 2013 à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

## 2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 2.1 Convention de rémunération avec Monsieur Patricio Astolfi

| | |
|---|---|
| Administrateur concerné : | Monsieur Patricio ASTOLFI |
| Nature et Objet : | Convention de rémunération de Monsieur Patricio Astolfi en qualité de Directeur Général de votre société. |
| Modalités : | Le montant total des rémunérations versées au titre de cette convention s'élève à 246 205 429 francs CFA. |

### 2.2 Convention de fournitures de services avec la société Nestlé CWA Ltd

Administrateur concerné : La société Nestlé S.A.

Nature et Objet : Convention de fourniture de services par le département des services financiers partagés (Shared Service Center) de Nestlé Central & West Africa Ltd à Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

Modalités : Les charges inscrites en 2013 dans les comptes au titre de cette convention s'élèvent à 2 792 millions de francs CFA.

Abidjan, le 2 juin 2014

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck NANGBO
*Expert Comptable Diplômé*
*Directeur Associé*

ERNST & YOUNG

Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO
*Expert Comptable Diplômé*
*Associé*

# Résolutions

# Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 20 juin 2014

## Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de cinq cent quatre-vingt-onze millions deux cent trente-sept mille six cent dix-huit (591 237 618) F CFA ;
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par les dits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à cinq cent quatre-vingt-onze millions deux cent trente-sept mille six cent dix-huit (591 237 618) F CFA, au compte Report à nouveau.

Après cette affectation, le compte Report à nouveau présentera un solde débiteur de douze milliards trois cent vingt-deux millions quatre cent vingt-cinq mille deux cent quinze (-12 322 425 215) F CFA.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

L'engagement de Nestlé vis-à-vis de la société est de contribuer à l'amélioration des conditions économiques et sociales des parties prenantes qui sont impliquées dans sa chaîne de valeur, tout en proposant des produits de grande qualité.

La "Création de valeur partagée" est une initiative mondiale qui consiste à créer de la valeur pour les actionnaires, les employés, les agriculteurs, les consommateurs et les communautés où Nestlé opère. Cela fait partie intégrante de nos principes de conduite des affaires et assure la durabilité de nos activités sur le long terme.

Trois axes ont été identifiés comme présentant le plus grand potentiel d'optimisation de la valeur partagée, il s'agit de la Nutrition, le Développement Rural et l'Eau. Ceux-ci sont au coeur de la stratégie d'entreprise et de l'ambition de Nestlé, ainsi des investissements sont faits dans ces domaines en termes de ressources, de talent et de capital.

## LA NUTRITION

Grâce à ses innovations scientifiques et techniques, Nestlé contribue à la santé et au bien-être des consommateurs en leur offrant des produits adaptés à leurs goûts et à valeur nutritionnelle accrue. L'objectif est également de renforcer la prise de conscience, le savoir et la compréhension des consommateurs par une communication claire et responsable.

Pour y parvenir, plusieurs actions sont menées à cet effet, à savoir l'enrichissement des aliments en micronutriments et la bio-fortification des matières premières agricoles.

### Enrichissement des aliments en micronutriments

Le Centre de Recherche et de Développement de Nestlé en Côte d'Ivoire se focalise sur le développement d'aliments sains et savoureux en vue d'améliorer la qualité de vie des consommateurs. Pour aider les populations à éviter la sous-nutrition, Nestlé axe la recherche sur la prévention de la malnutrition en micronutriments par l'enrichissement de ses produits en vitamines et minéraux. L'une des priorités pour Nestlé est de combler les besoins des femmes en âge de procréer et des jeunes enfants, dans les pays où les taux de prévalence des carences en micronutriments et vitamines sont les plus élevés.

Des chercheurs du Centre de Recherche et de Développement de Nestlé en Côte d'Ivoire

### La bio-fortification des variétés agricoles

Le centre utilise des variétés de matières premières agricoles africaines, naturellement riches en micronutriments afin de produire des cultures à forte valeur nutritionnelle et ayant des rendements élevés.

Par exemple, les variétés bio-fortifiées de manioc, de maïs et de riz qui sont riches en fer et en zinc sont cultivées en Côte d'Ivoire, au Sénégal, à Madagascar et au Nigeria. Dans ses travaux sur la bio-fortification, le Centre collabore avec des instituts de recherche nationaux et internationaux, y compris l'IITA (Nigéria); ICRISAT (Inde) et le Centre du riz pour l'Afrique (Bénin).

Nestlé espère ainsi, non seulement, stimuler la culture et la consommation d'aliments riches en vitamines et en sels minéraux, particulièrement par les populations rurales des pays en développement, mais aussi

accroitre la qualité des matières premières utilisées dans ses usines pour la transformation.

L'année 2013 a été marquée par l'inauguration de la Station Expérimentale du Centre de Recherche de Nestlé à Zambakro-Yamoussoukro. Ce centre d'excellence d'une superficie de 30 ha, vient ainsi élargir le champ de recherche des laboratoires du Centre de Recherche basé à Abidjan et sert également de plateforme de formation pour partager les techniques et les bonnes pratiques agronomiques avec les agriculteurs.

Dévoilement de la plaque d'inauguration de la Station Expérimentale de Zambakro par le Premier Ministre ivoirien Daniel Kablan DUNCAN, le 10 décembre 2013

## LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Nous contribuons à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et au développement agricole du pays à travers divers programmes de durabilité dans le cadre de notre approvisionnement en matières premières locales.

### LE PLAN CACAO – Notre engagement pour un meilleur chocolat

Ce programme vise à soutenir les producteurs de cacao pour les aider à pérenniser leur activité et à accroître leurs revenus. Le Plan Cacao de Nestlé est orienté sur trois axes :

1. L'amélioration de la rentabilité de la production des agriculteurs

En 2013, plus de 1 000 000 de plants à haut rendement ont été distribués à 1280 producteurs pour les aider à renouveler leurs plantations vieillissantes. Plus de 30 000 producteurs ont bénéficié des formations aux bonnes pratiques agricoles

2. Amélioration des conditions sociales

Afin d'encourager les producteurs à persévérer dans la production de fèves de qualité, Nestlé réserve chaque année des primes à la qualité aux coopératives et aux producteurs. 4 centres de santé ont pu être construits grâce à ces primes à Divo, Duékoué, Daloa et Aboisso.

3. La durabilité de la chaîne d'approvisionnement

Les coopératives bénéficient de l'accompagnement de Nestlé et de ses partenaires dans leurs différents processus de certification (UTZ, Fairtrade, Rainforest). A fin 2013, 47 coopératives qui approvisionnement Nestlé en fèves de cacao ont été certifiées.

Un agriculteur de cacao avec un agronome du Centre de Recherche et de Développement de Nestlé en Côte d'Ivoire

### LE PLAN NESCAFÉ – Notre contribution à la relance caféière

Le Nescafé Plan est notre initiative dédiée à la caféiculture, face à l'abandon de cette activité par les planteurs au profit d'autres spéculations. Ce Plan vise également à réduire les risques sur la production et notre approvisionnement.

A travers ce programme, Nestlé va contribuer à :

1. Une agriculture responsable du café

En 2013, plus de 5 000 planteurs de café ont été formés aux bonnes pratiques agricoles selon les standards de la conformité 4C qui incluent la protection des droits humains, la non-déforestation, le respect des normes de qualité.

2. Une transformation responsable du café

L'usine NESCAFÉ® d'Abidjan opère selon des normes strictes de préservation de l'environnement. Le procédé de fabrication du café est entièrement naturel, l'eau rejetée est traitée et les effets de serre sont réduits grâce aux investissements sur des équipements spécialement conçus pour réduire les émissions de CO2.

3. Une consommation responsable du café

La communication auprès des consommateurs vise à les sensibiliser sur les enjeux économiques du café pour le pays et les agriculteurs ; et également sur l'utilisation responsable des emballages après consommation, en vue de préserver l'environnement.

La récolte du café

## LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

A l'issue d'une analyse de notre chaîne d'approvisionnement par la Fair Labour Association (FLA), un plan d'action a été mis en place en vue d'adresser à l'horizon 2016 le problème du travail des enfants.

130 agents de Nestlé et ses partenaires ont été formés à cet effet et le système de suivi et remédiation de la lutte contre le travail des enfants mis en place avec la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) s'est étendu de 2 à 8 coopératives en 2013, dans les zones de Yamoussoukro, Gagnoa, Divo,Bonoua, Guitry et Buyo.

Séance de sensibilisation sur le travail des enfants

## PROMOTION DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Notre engagement pour plus d'accès à l'éducation afin de lutter contre le travail des enfants est le fondement de notre projet de construction et de réhabilitation des écoles, mis en oeuvre par notre partenaire la Fondation Mondiale du Cacao (WCF). En 2013, le nombre d'écoles construites ou réhabilitées s'est accru de 12 à 23 établissements. Jusqu'en 2016, Nestlé construira 40 écoles. En outre, le programme d'alphabétisation des producteurs et leurs familles qui a été initié depuis 2012 s'est poursuivi en 2013. Au total plus de 900 personnes vivant dans ces communautés rurales ont bénéficié de ce programme.

Inauguration de l'école de Koffikro-Jerusalem

## LE PROJET MANIOC - Notre engagement à contribuer à l'autonomisation des femmes en milieu rural

Depuis 1996, Nestlé travaille avec les femmes des communautés rurales de l'Est de la Côte d'Ivoire à travers ce projet. Commencé avec 100 femmes issues de 4 villages, ce sont plus de 4 000 femmes dans 65 villages qui assurent actuellement l'approvisionnement durable de Nestlé Côte d'Ivoire en manioc. Ce tubercule est utilisé comme liant dans la fabrication des bouillons culinaires MAGGI.

Cultivatrices de manioc

## L'EAU

Nos usines sont équipées pour assurer un traitement efficace de l'eau et nous travaillons avec nos fournisseurs, en particulier les agriculteurs, pour promouvoir la préservation des ressources en eau. A travers notre projet Eau, Hygiène et Assainissement, nous facilitons l'accès à l'eau potable en milieu rural.

### Projet Eau, Hygiène et Assainissement

En 2013, nous avons continué à contribuer à résoudre les problèmes liés au manque d'accès à l'eau au sein des communautés où nous nous approvisionnons en matières premières.

Par notre partenariat avec la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, plus de 140 000 personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable, dont 48 150 enfants. Le programme comprend des ouvrages (construction et réhabilitation des pompes hydrauliques), des sessions de renforcement des capacités sur la question de l'hygiène et de l'assainissement, et la construction de latrines et équipements de dispositifs de lavage des mains dans les écoles en milieu rural.

Pompe hydraulique offerte à la communauté de Sérihio

## PRIX INDUSTRIEL DE L'EXCELLENCE 2013

Nestlé Côte d'Ivoire a reçu le Prix de l'Excellence 2013 pour la catégorie Industrie en guise de reconnaissance pour les trois critères ci-dessous :

- la contribution à l'économie ivoirienne en tant qu'entreprise citoyenne ;
- l'innovation technologique ;
- la transformation des matières premières locales en produits finis.

Thang Le, Directeur de l'Usine de NESCAFÉ (Représentant le Directeur Général) recevant le Prix des mains de SEM. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et de la Première Dame

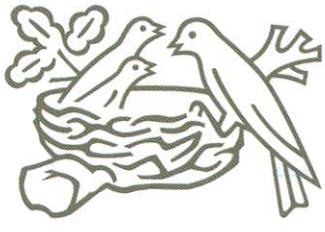

Nestlé

Good Food, Good Life